

Ensemble, on est plus fort

Unis pour aller plus loin

La CGT Afpa AURA a décidé de changer en profondeur sa façon de communiquer en créant un journal bimestriel.

Celui-ci se veut plus **moderne**, plus **lisible**, un journal centralisé sur des thématiques importantes telles que le projet d'externalisation de la restauration, le projet SPSI, la précarisation, l'évolution du métier de formateur....

Les sujets traités dans ce premier numéro s'accompagnent d'une **analyse et des positions que nous défendons**. Ces dernières résultent, la plupart du temps, des **échanges avec les salarié(e)s** et/ou des **constats** faits sur le terrain.

A ce sujet, nous entamons **un tour des centres** de notre région, pour mieux nous connaître et surtout **pour échanger** sur les éventuelles problématiques auxquelles vous êtes confrontés. Il est important pour nous de **rester connecté avec le terrain et avec vous**. Nous

profitons de cet espace pour **remercier les salarié(e)s** de Saint-Étienne, Grenoble et Saint-Priest **pour l'accueil** qu'ils nous ont réservé lors de nos visites. Vous pouvez découvrir dans la rubrique agenda les prochains centres dans lesquels nous nous rendrons.

L'essentiel est de **vous rencontrer** et de **porter votre voix**.

Notre engagement reste total pour défendre une AFPA forte, pérenne et que chacun d'entre vous puisse s'y épanouir.

Dans toutes les instances où nous siégeons, vos élus CGT n'ont pas pour habitude **de faire de la figuration**.

Vous pouvez compter sur nous **pour défendre vos intérêts**.

“ Il n'y a pas de vent favorable pour celui qui ne sait pas où il va ”
Sénèque



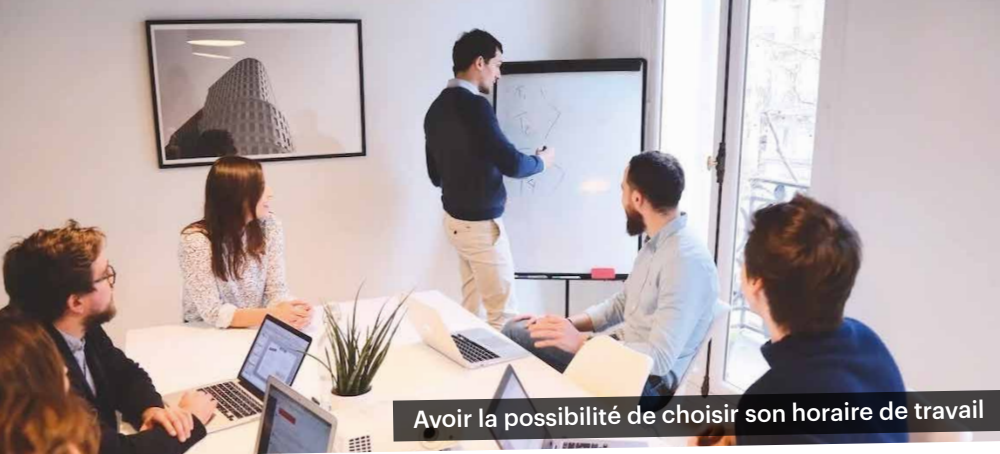
Agenda

SEPTEMBRE

- 14** A votre rencontre à Valence
- 16** A votre rencontre à Bourg-en-Bresse
- 20/21** CSEE
- 27/28** CSSCTE

OCTOBRE

- 7** CSEE extraordinaire
- 12** A votre rencontre à Montluçon
- 14** A votre rencontre à Annecy
- 18/19** CSEE



Avoir la possibilité de choisir son horaire de travail

- **Start Formateur**
- **Le parcours du combattant**
- *Start formateur est le nouveau dispositif permettant aux formateurs d'évoluer vers l'emploi de formateur expert.*

Depuis sa mise en place, **les formateurs rencontrent d'énormes difficultés** pour suivre ce parcours dans de bonnes conditions. En effet, une **planification inadaptée**, qui ne tient pas compte de l'activité réelle, comme précisée dans la partie de ce journal intitulée « Temps de travail » se termine par un **travail en temps masqué**.

Le manque de disponibilité flagrant, est un frein pour suivre efficacement ce parcours pédagogique. La CGT demande que **les formateurs puissent être remplacés** pour réaliser leur parcours **de manière sereine**.

N'oublions pas que nous sommes l'organisme de formation de référence.



Évoluer vers l'emploi de formateur expert

Temps de travail CDI-CDD-Intérimaire

Des inégalités qui s'accroissent !

Les salariés à l'AFPA sont embauchés **sur la base de 35h** hebdomadaire avec la possibilité pour ceux qui le souhaitent de passer à 31h/39h ou à 37h hebdomadaire*. **Les formateurs en CDI** sont dans la grande majorité sur **un horaire hebdomadaire de 37h**.

Malheureusement nous constatons que les formateurs embauchés en CDD ou en intérim, n'ont pas le choix et restent à 35h. Pourquoi cette inégalité ?

Les embauches se font déjà dans des **conditions plus que difficiles** : prise de poste la veille pour le lendemain, des documents pédagogiques qui existent en partie ou pas du tout, un travail conséquent pour se les approprier ou les créer, leurs codes agent et leurs mails sont obtenus

*Accord RATT Afpa

tardivement, l'accompagnement à la prise de poste qui se fait de manière aléatoire. **Tout cela est inacceptable.** Dans ces conditions, comment réaliser le parcours de professionnalisation pour le passage en formateur expert ? **Les faire passer à 37h**, serait un minimum comme les formateurs en CDI pour réaliser leurs tâches de manière qualitative et **ainsi avoir des conditions de travail décentes**. La CGT demande à ce que tous les formateurs CDD ou intérim embauchés aient **le choix de passer à la modalité du temps de travail hebdomadaire à 37h**. N'oublions pas que ces salariés sont dans une situation de précarité et la **direction doit tout mettre en œuvre pour faciliter leur intégration et leur évolution**.

Assistant(e) de formation (AF)

La polyvalence bientôt reconnue

Dans le cadre de la transformation de l'AFPA et suite au PSE, le métier d'assistant(e) technique a évolué vers celui d'assistant(e) de formation classe 8. Il offre la possibilité pour celles et ceux qui le souhaitent de passer en classe 9. Pour cela une **montée en compétence** est nécessaire dans les 3 domaines que sont : l'exploitation, le sourcing et le commercial. En région AURA, cela concerne 46 AF. 14 demandes

ont été remontées au national par la Direction Régionale.

Malgré un démarrage tardif, la direction acte des possibilités d'évolution concernant les premiers souhaits.

Pour la CGT, il est important que la direction mette tous les moyens en place pour **faciliter la progression des AF** qui le souhaitent. Aussi, pour

ne pas générer de la frustration chez les personnes qui n'auraient pas encore acquis l'ensemble des compétences nécessaires, nous demandons à la direction de **planifier au plus tôt un programme de formation** pour permettre leur évolution.

La CGT sera très attentive concernant l'accompagnement et le suivi de ces salarié(e)s.

Projet d'externalisation de la restauration

Un Coup de massue pour les salariés(e)s et une nouvelle forme de suppression d'emplois !

Après une année difficile liée au PSE, le personnel de restauration est **de nouveau sur la sellette** suite à l'annonce de la direction générale les informant de la mise en œuvre du projet d'externalisation. Une incompréhension totale pour ces salariés qui **ont œuvré** toutes ces années **avec professionnalisme** pour proposer au quotidien un service de qualité.

Une majorité du personnel de restauration souhaite rester à l'AFPA et offrir ce bouquet de service inclusif qui nous différencie de nos concurrents.



Depuis, **un climat anxieux** règne au sein de ce service. Ces salarié(e)s, qu'ils soient nouveaux ou anciens, sont investi(e)s pleinement dans leur fonction et ils **s'interrogent sur leur devenir** au regard du manque d'information, de visibilité sur les conditions de transfert et des conditions de travail qui y seront associées.

La CGT souhaite que les salarié(e)s qui le désirent, **puissent rester à l'AFPA** via une reconversion professionnelle. Des **garanties doivent être apportées**, pour ceux et celles qui seraient transférés, sur leurs conditions de travail, leur rémunération et sur la pérennité de leur emploi au-delà de 3 ans.

Nous apporterons **notre soutien et appui** à toutes les actions menées par le **personnel de la restauration**.

SPSI : Un enjeu majeur ?

Le schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) s'inscrit dans la continuité de transformation de l'AFPA avec son lot d'incertitudes.



L'AFPA a pour objectif de réduire de 20% son empreinte au sol au niveau national

Pour faire simple l'AFPA a pour objectif, au niveau national, **de réduire de 20%** son empreinte au sol à l'horizon 2024 dans le but **de réduire les charges de fonctionnement**. Cette réduction foncière s'inscrit dans le projet global de transformation de l'AFPA post PSE. **Elle se fera en 2 phases**. La phase 1 dès 2021 et la phase 2 à partir de 2023.

Au niveau de notre région les sites concernés par **la 1^{ère} phase de cession partielle** (à condition de trouver acquéreur) sont : Montluçon, Bourg en Bresse, Chambéry, Poisy, Valence, Saint Priest et Le Puy en Velay. Les centres de Rillieux la Pape et Aurillac seront mis en vente totalement.

Pour la 2^{ème} phase de cession partielle les sites concernés sont : Grenoble, Beaumont, Annecy et Vénissieux.

Après un PSE particulièrement douloureux, un projet de transfert de la restauration qui laisserait des traces, voici le SPSI. On notera ici que ce dernier **prévoit de transférer la gestion et la réhabilitation des hébergements à des prestataires**.

Concernant le déploiement du SPSI sur notre région, **les élus CGT seront très attentifs et vigilants** sur différents points :

Premièrement, **les produits des**

ventes devront être utilisés pour **investir** afin de **moderniser** nos sites, nos plateaux, ateliers, bâtiments... Notre capacité à investir cette dernière décennie a été infime.

Nous demandons à la direction d'utiliser ce levier pour investir et ainsi, redonner un coup de jeune à nos sites.

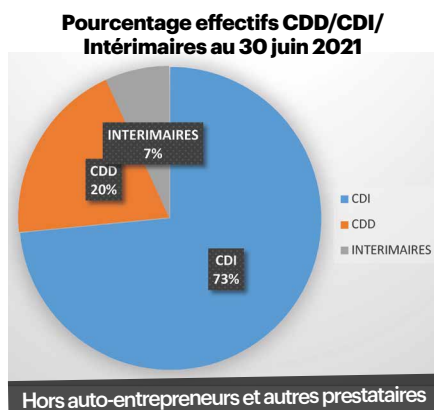
Deuxièmement, les cessions foncières ne devront pas aller à l'encontre des projets des centres, **ni empêcher le développement** de ceux-ci. Le risque ici est que l'activité d'un site soit limitée par manque de plateaux, de bâtis... Pour nous élus CGT, les cessions foncières **ne devront pas avoir d'impact sur les activités en cours ou à venir**.

Troisièmement, la réduction foncière ne **devra pas avoir d'impact sur les emplois** cibles du PSE. Cependant, lorsque les conditions de travail seront impactées, par exemple lorsqu'un transfert d'activité est organisé d'un bâtiment à un autre, les différentes instances devront être consultées et le personnel associé.

Vos élus CGT seront extrêmement attentifs sur tous les points évoqués ci-dessus. Nous nous **déplacerons sur tous les sites** où des projets de cession sont prévus.

Précarité accrue en AURA

Le taux de précarité est de 27% des ETP moyens.



Pour certains ces contrats perdurent depuis plusieurs années. Les conséquences pour les salariés, en fonction du contrat, sont importantes : perte de la mutuelle,

plus de droits aux Activités Sociales et Culturelles, salaire versé le 15 du mois ou plus tard, délai de carence...

Par ailleurs, ces salarié(e)s **n'ont plus accès aux ressources** de l'AFPA dès modification de leur contrat: perte de la messagerie Outlook, accès Métis...

La direction **doit engager une politique de déprécarisation**, notamment en **Cédésant** les salarié(e)s qui occupent un poste d'emploi cible du PSE mais également **tous les CDD/intérimaires de longue durée**. L'AFPA a besoin de **stabilité**. Ne laissons pas partir ces ressources et ces compétences.

Vos contacts



Hamdi HABITA-MESSAD

Formateur pré-insertion
Délégué Syndical Régional CGT AURA
Centre AFPA Beaumont (63)
07 85 02 52 78 / cgt.afpa.ra@gmail.com
hamdi.habita-messad@afpa.fr



Béatrice ARSAC

Chargée d'accueil et d'information
Représentante syndicale
Centre AFPA du Puy-en-Velay (43)
06 30 37 49 29 / beatrice.arsac@afpa.fr



Carmela BAFFIERA

Assistante de Formation
Déléguée Syndicale Régionale CGT AURA
Centre AFPA de Saint-Priest (69)
06 11 22 97 18 / carmela.baffiera@afpa.fr



Laurent DUFAUD

Animateur socio-éducatif
Délégué Syndical Régional CGT AURA
Centre AFPA du Puy-en-Velay (43)
06 60 03 81 15 / laurent.dufaud@afpa.fr



Souriya MOREL

Formatrice pré-insertion
Déléguée Syndicale Régionale CGT AURA
Centre AFPA de Saint-Priest (69)
06 60 04 64 56 / souriya.morel@afpa.fr

afpa Prochaine lettre bimestrielle
cgt **Novembre 2021**

Bref retour du national

Les négociations en cours :

La NAO (Négociation Annuelle Obligatoire), la CGT revendique **des augmentations de salaires collectives**: 70 € sur la PRU et rattrapage de la perte du pouvoir d'achat de ces dix dernières années, entre autre, plutôt que des augmentations individuelles qui seraient **attribuées de façon arbitraire** et qui contribueraient à **accentuer les inégalités** entre salariés. La CGT n'est pas favorable à la prime à l'intéressement. Prochaine réunion nationale le 16 septembre.

La GEPP ex GPEC (gestion des emplois et des parcours professionnels) est un gros dossier dans lequel la CGT AFPA **est pleinement investie**. En effet, l'enjeu

est de redéfinir la cartographie et la typologie des emplois, les intitulés, la classification pour permettre **une évolution** et des **passerelles entre les métiers**.

Le droit à la déconnexion. L'objectif pour la CGT est de permettre à chaque salarié **de concilier vie personnelle et vie professionnelle**, tout en luttant contre les risques de **burn out**. Comment parler de droit à la déconnexion alors qu'à l'AFPA, le développement du numérique et l'utilisation des principaux outils (SIRIUS, CRM...) ne cessent de croître. Pour la CGT, la **prévention** sur **le risque de sur-connexion** est primordial, afin d'éviter les **RPS**. Cela nous semble la première arme dans le cadre de cette négociation.

Si vous avez des questions, des interrogations, n'hésitez pas à nous contacter



Adhérez à la cgt

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. : / / / / Mail : @

Envoyez ce coupon à :

M^r Hamdi Habita-Messad • DSR CGT AURA APFA • 16 rue Vercingétorix • 63110 Beaumont
ou **cgt.afpa.ra@gmail.com**